

PROJET D'ETABLISSEMENT 2025-2030



Conservatoire à Rayonnement
Intercommunal de Musique et de Danse
de la Communauté de Communes
Le Tonnerrois en Bourgogne

SOMMAIRE

Introduction

- A. Pourquoi un projet d'établissement ? p. 2
- B. Bref historique de la structure p. 3
- C. Présentation et projection du Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Intercommunal de la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne..... p. 3

État des lieux

- A. Public accueilli..... p. 4
- B. Activités pédagogiques p. 7
- C. Activités de diffusion, animation p. 8
- D. Locaux p. 10
- E. Personnel p. 11
- F. Partenariats p. 12
- G. Bilan p. 13

Définition des objectifs prioritaires

- A. La gestion de la cité éducative et artistique p. 16
- B. Redynamiser et élargir l'enseignement spécialisé..... p. 18
- C. Accroître l'offre pédagogique et artistique p. 19
- D. Amplifier le rayonnement du conservatoire sur le territoire p. 20

Conclusionp. 21

Introduction

A. POURQUOI UN PROJET D'ETABLISSEMENT ?

Les établissements d'enseignement de la musique et de la danse assument une mission principale de formation aux pratiques artistiques. Ils assurent également une mission de développement culturel, enjeu essentiel, générateur d'attractivité et de développement pour le territoire.

Pour répondre à ces exigences, il est nécessaire d'élaborer un Projet d'Établissement global qui fixe des objectifs d'évolution à moyen et long terme, formalise des choix pertinents pour la structure et qui mette en adéquation missions, projets, actions et moyens mis en œuvre.

Il offre, pour les différents acteurs (directs ou non) de l'établissement, clarté et organisation dans l'application des objectifs choisis.

Le projet d'établissement révèle l'identité même de la structure et de son environnement.

Ce document offre pour les partenaires de l'établissement et du territoire, un référentiel utile à l'organisation interne du service et à celle qui pourrait s'établir par conventions.

Dans ce but, il prend en compte les réalités sociologiques, économiques et culturelles du territoire concerné, ainsi que la présence et l'activité des potentiels inscrits dans sa sphère de rayonnement :

- Les établissements relevant de l'Éducation Nationale
- Les structures en charge de la pratique amateur
- Les différentes structures associatives de l'enseignement artistique
- Les lieux de diffusions

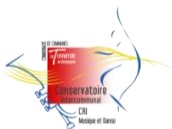
Le projet tient compte de la place de l'établissement dans l'organisation territoriale telle qu'elle résulte des schémas départementaux et nationaux. Il est élaboré en concertation avec les collectivités locales concernées.

Le projet veillera à ce que les principes de mixité et d'égalité entre les sexes soient une réalité dans l'établissement où il s'applique.

L'égalité sera garantie, non seulement dans les pratiques pédagogiques, mais aussi professionnelles et notamment parmi les acteurs et actrices du système éducatif, professeurs, représentants au conseil d'administration, jurys... Un bilan périodique permettra de mesurer les avancées dans ce domaine.

Il favorise également l'accueil des élèves handicapés avec la mise en place d'accès et de cursus adaptés.

Il constitue un point de repère important pour l'évolution des politiques culturelles en matière d'enseignement de la musique et de la danse, de développement de la pratique amateur et de l'éducation artistique de la collectivité.



B. BREF HISTORIQUE DE LA STRUCTURE

1991 : L'école municipale de musique et de danse de la Ville de Tonnerre est agréée par le ministère de la culture (E.M.M.A.).

2008 : Conformément à l'article 7 du décret du 23 août 2006, l'École Municipale de Musique et de Danse agréée, devient Conservatoire à Rayonnement Communal.

1^{er} février 2014 : fusion des 3 structures musicales du Tonnerrois.

- L'école de musique de la Communauté de Communes d'Ancy-Le-Franc.
- L'école de musique de la Communauté de Communes d'Othe et Armançon.
- Le Conservatoire musique et danse – C.R.C- de la ville de Tonnerre.

Suite à la réforme des collectivités territoriales en 2013 et la fusion des communautés de communes du Tonnerrois, d'Ancy-le-Franc et d'Othe en Armançon, les trois structures d'enseignement musical fusionnent au 1^{er} février 2014.

Création du Conservatoire, musique et danse, à Rayonnement Intercommunal – C.R.I.- de la Communauté de Communes le Tonnerrois en Bourgogne.

2017 : Fermeture du site de Flogny-la-Chapelle, due à la vétusté des locaux.

C. PRESENTATION ET PROJECTION DU CRI DE MUSIQUE ET DE DANSE

Aujourd'hui, le conservatoire s'inscrit dans un projet culturel de territoire de manière active et fonctionne sur 2 sites : Tonnerre et Ancy-le-Franc. Nous étudions actuellement la pertinence de rouvrir le site de Flogny-la-Chapelle en prenant en compte la répartition géographique des élèves inscrits, les différentes activités proposées par la commune ainsi qu'une réflexion avec l'école de musique de Saint-Florentin qui ne se trouve qu'à quelques kilomètres. (Réflexion sur une offre complémentaire et non concurrentielle).

Nous proposons :

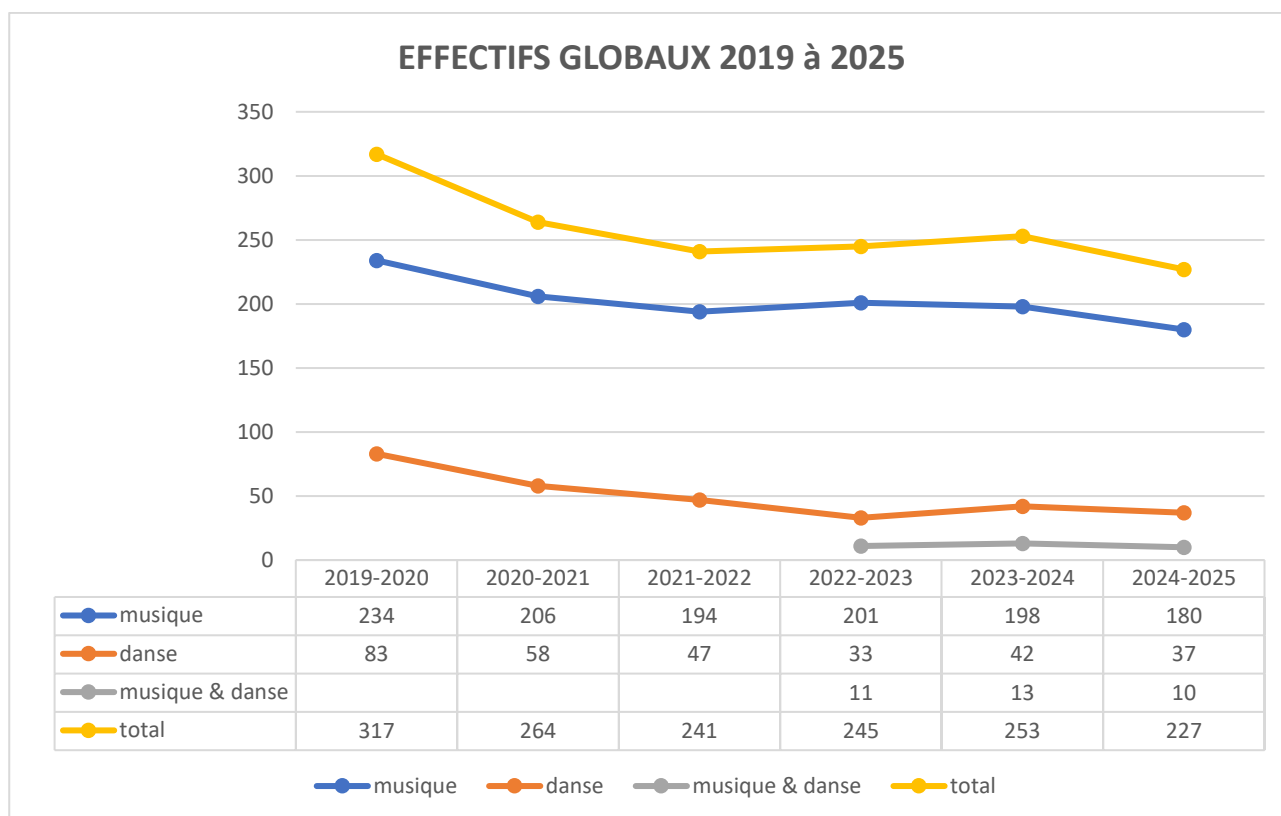
- La transmission de la musique classique à contemporaine par l'enseignement spécialisé, du jardin musical (4 ans) à l'obtention du Certificat d'Étude Musical en fin de 3^{ème} cycle. Notre projet pédagogique s'oriente depuis longtemps vers la pratique de l'orchestre d'harmonie. Les instruments enseignés sont donc ceux joués dans les orchestres à vents.
- La Musique Actuelle Amplifiée par des cours et des ateliers.
- L'Éducation Artistique et Culturelle au travers des interventions en milieu scolaire, aux Orchestres à l'École et au déploiement du Contrat Local d'Éducation Artistique.
- La pratique de la danse avec 2 esthétiques : Classique et moderne Jazz.

État des lieux

La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne c'est :

- 52 communes/800 km²
- 15 519 habitants
- Lycéens : 491 élèves (Lycée Chevalier d'Eon de Tonnerre)
- Collégiens : 691 élèves (Collèges d'Ancy-Le-Franc et de Tonnerre)
- Primaires et Maternelles : 968 élèves (sur tout le territoire de la CCLTB)

A. PUBLIC ACCUEILLI



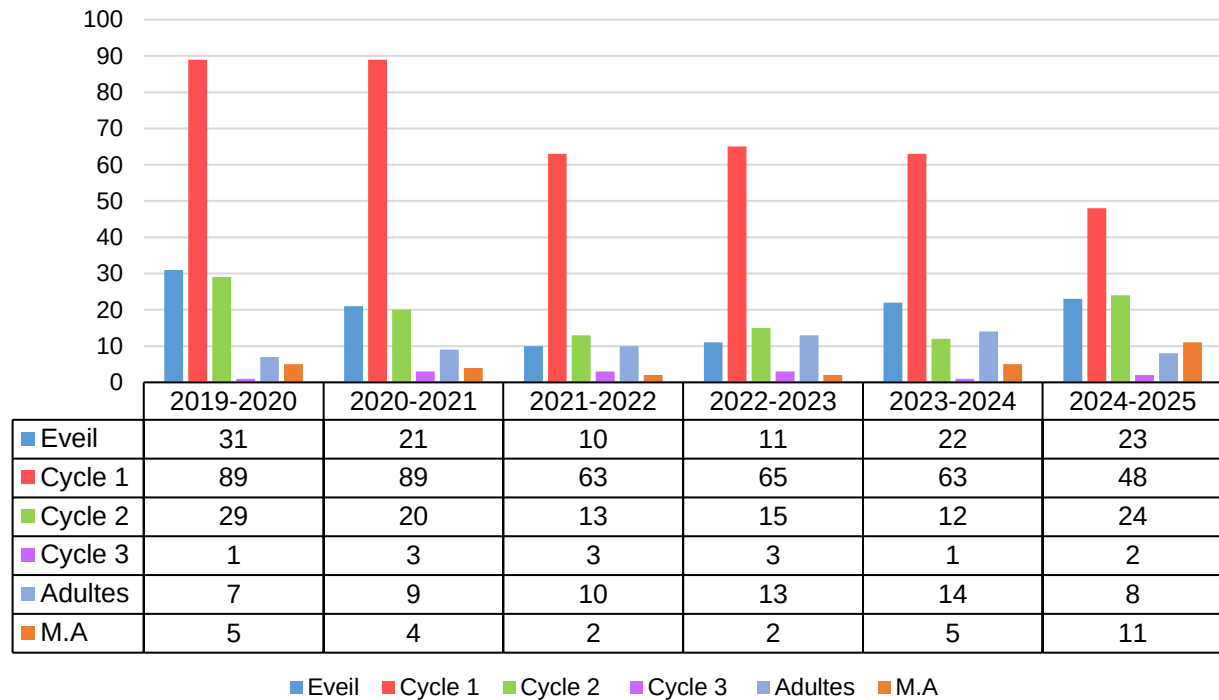
Jusqu'à 2021, période « COVID », les confinements et conditions dues au contexte sanitaire auront entraîné un réel bouleversement dans la possibilité d'assumer correctement les missions des enseignants.

Une partie des élèves se démotive malgré une réactivité et une implication volontaire de l'équipe enseignante, pour proposer des contenus pédagogiques adaptés et un suivi constant des élèves : cours en visio, création de padlet, échanges de ressources pédagogiques entre professeurs et élèves, production de vidéos d'ensemble...

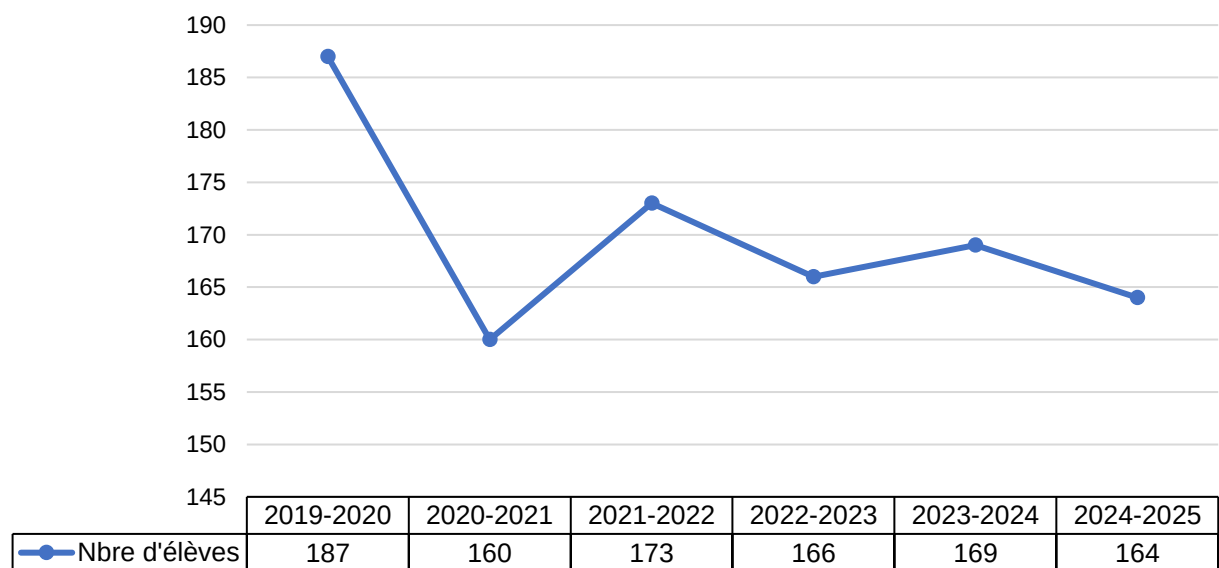
Depuis la rentrée 2021, l'effectif est resté stable jusqu'à 2024.

Une perte d'élèves a été enregistré à la rentrée 2024, suite à des problèmes d'organisation, mais nous ne désespérons pas de retrouver des élèves dans les prochaines années.

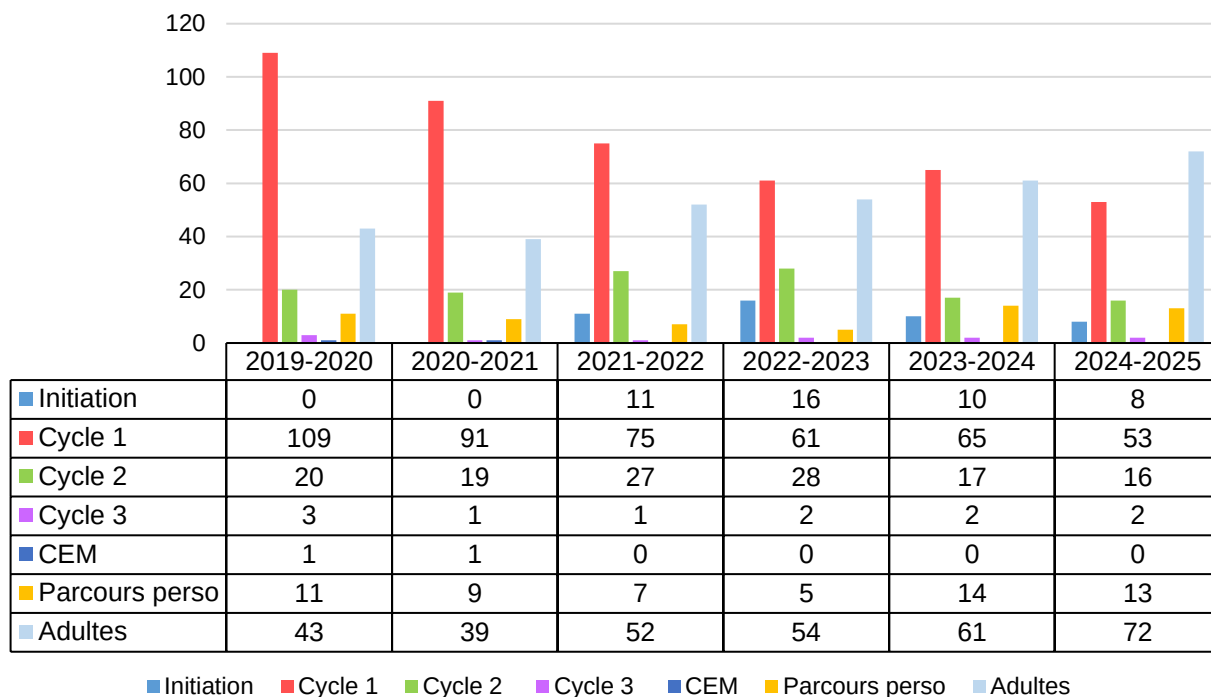
Effectifs Formation Musicale



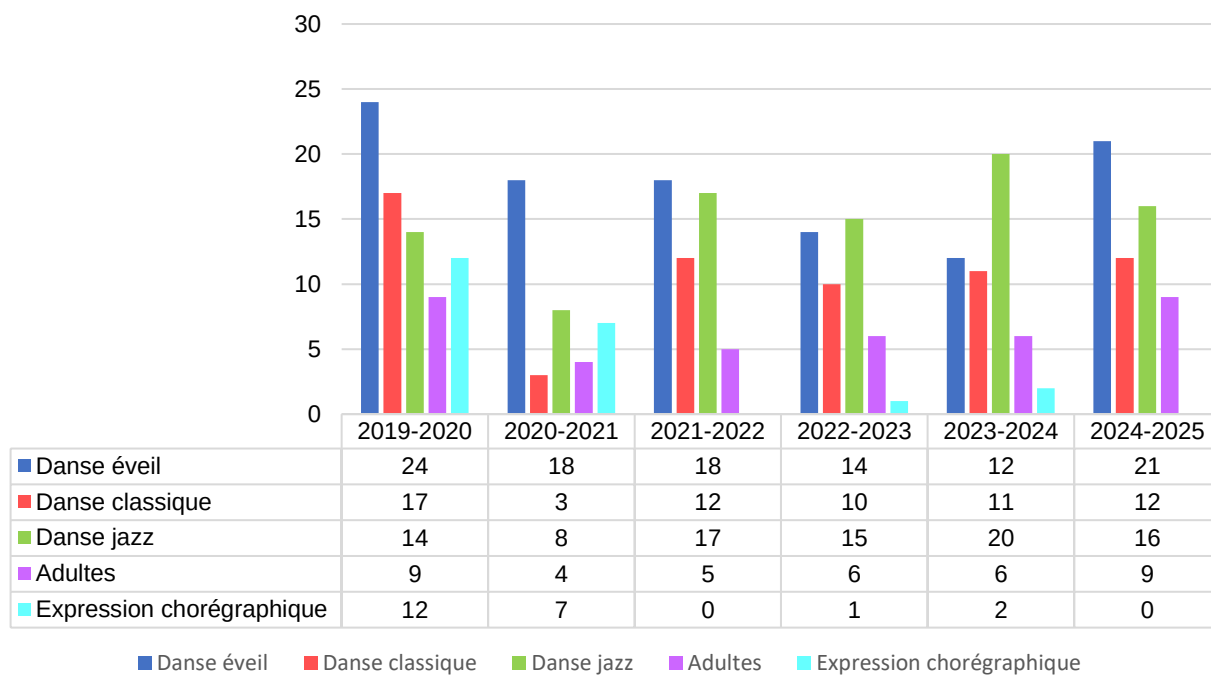
Nombre d'élèves instrumentistes



Effectifs instrumentistes par cycle



Effectifs danse



B. ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Organisation actuelle :

- Deux grands départements caractérisent l'organisation pédagogique de l'enseignement spécialisé : la Musique et la Danse
- Des actions d'Éducation Artistique et Culturelle : Interventions en Milieu Scolaire, Orchestre à l'école (OAE) et déploiement du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLÉA)

Département Musique :

Départements		Disciplines		Nombre d'heures hebdomadaires	
				2019-2020	2024-2025
Culture Musicale	Eveil Musical	Jardin Musical	1,5	1,5	
		Initiation	2	1	
	Formation Musicale (enfants)	Cycle 1	7.5	5,75	
		Cycle 1 M. Actuelles		1	
		Cycle 2	5,5	4,5	
		Cycle 2 M. Actuelles		1,5	
		Cycle 3	1.5	1,5	
	Formation Musicale (adultes)	Débutants	1.5	1	
		Débutants M. Actuelles		1	
Confirmés		1.5	1		
Pratiques Collectives	Chorale cycle 1 (1ème et 2ème année)		1,25	0,75	
	Chorale ados (3ème et 4ème année)		1,5	1	
	Orchestre Junior (cycle 1)		1.25	1,25	
	Orchestre (cycle 2 et 3)		1.5	1,5	
	Brass-Band		1,5	1,5	
	Atelier Vocal adultes		1	2	
	Ensembles des classes	Flûtes	1	1	
		Clarinettes	1	1	
		Saxophones	1	1	
		Guitares	1	1	
		Percussions		1	
		Bois		1	
Ateliers Musiques Actuelles		5	5,5		
Voix	Chant	Musiques Actuelles	4	2,5	
Instruments polyphoniques et percussions	Piano	Classique	9	13,25	
		Musiques Actuelles	2	2,5	
		Accompagnement	1	0,5	
	Accordéon		2,5		
	Guitare	Classique	7,5	11,5	
		Musiques Actuelles	10,25	6,5	
		Basse	3	3	
	Percussions	Classiques	6	6	
Batterie		7,25	5,5		
Vents	Bois	Flûte	6,75	4,75	
		Hautbois	2,5	3,5	
		Clarinette	5,25	4,25	
		Saxophone	4,25	5,5	
	Cuivres	Trompette	6	7,25	
		Cor	1,25	1,5	
		Trombone	3	3,5	
		Tuba	3	0,5	
		TOTAL	122,5	121,25	



CONSERVATOIRE Musique et Danse

Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 089-200039642-20250402-42_2025-DE

Département Danse :

Départements	Disciplines		Nombre d'heures hebdomadaires	
			2019-2020	2024-2025
Danse	Eveil		0,75	0,75
	Initiation		0,75	0,75
	Classique	Cycle 1	0,75	1
		Adultes	1	1,25
	Jazz	Cycle 1	1,75	2,25
		Adultes	2,25	1,5
Expression chorégraphique		2		
		TOTAL	9,25	7,5

Éducation Artistique et Culturelle :

E.A.C.	Disciplines		Nombre d'heures hebdomadaires
			2024-2025
Orchestre à l'école (OAE)	Ecole Pasteur	Instrumentation : Danse	2
	Ecole d'Epineuil - Thème « chansons solidaires »	Instrumentation : Flûtes, clarinettes, guitares, percussions	2
	Collège classes de 6 ^{ème} et 5 ^{ème}	Instrumentation : Cuivres	2
	Collège classes de 4 ^{ème} et 3 ^{ème}	Instrumentation : M.A.O.	2
CLEA	10 projets : 10 écoles – 30 heures / projet		8,5
TOTAL			16,5

C. ACTIVITES DE DIFFUSION, ANIMATION

CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE					
Calendrier des manifestations 2024-2025					
DATES	HORAIRES	PRESTATIONS		ENSEMBLES CONCERNES	LIEUX
SEPTEMBRE					
Jeudi 5/09	14h00	Réunion de rentrée			Conservatoire
Jeudi 5/09	17h00	Portes ouvertes			Conservatoire
Vendredi 6/09	17h00	Portes ouvertes			Ancy-le-franc - Collège
Vendredi 6/09	17h00	Portes ouvertes		Danse	Conservatoire
Vendredi 20/09	19h00	Concert	Journées du patrimoine	Musique de chambre	Cruzy-le-chatel - Eglise
Samedi 21/09	9h00	Répétition publique	Journées du patrimoine	Brass band	Conservatoire
Samedi 21/09	15h00	Concert	Journées du patrimoine	Brass band	Dannemoine - Scierie
Jeudi 26/09	matin	Présentation instruments			Ecoles du territoire
Vendredi 27/09	matin	Présentation instruments			Ecoles du territoire



CONSERVATOIRE Musique et Danse

Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 089-200039642-20250402-42_2025-DE

OCTOBRE					
Jeudi 3/10	matin	Présentation instruments			Ecoles du territoire
Vendredi 4/10	matin	Présentation instruments			Ecoles du territoire
Jeudi 10/10	10h00	Réunion pédagogique	Nuit des conservatoires		Conservatoire
Dimanche 13/10	15h00	Concert		Brass band	Venoy - Eglise
NOVEMBRE					
Jeudi 21/11	10h00	Réunion pédagogique	Nuit des conservatoires		Conservatoire
Jeudi 21/11	18h30	Audition des élèves		Toutes les classes	Conservatoire
DECEMBRE					
Jeudi 5/12	10h00	Réunion pédagogique	Nuit des cons. & Projet établis.		Conservatoire
Samedi 14/12	19h00	Concert		Jazz	Tonnerre - Restaurant "Le chat qui rêve"
Dimanche 15/12	15h00	Concert	Marché de Noël	Brass band	Cruzy-le-chatel - Eglise
Mercredi 18/12	18h30	Audition des élèves	Noël	Grands ensembles	Flogny-la-chapelle - Salle polyvalente
Vendredi 20/12	15h00	Représentation	Noël	OAE Collège	Tonnerre - Collège - Cour & SEGPA
Vendredi 20/12	18h15	Concert	Goûter de Noël	Jazz	Ancy-le-libre - Salle des fêtes
Samedi 21/12	11h00	Concert	Marché de Noël	Musique de chambre	Tonnerre - Café "La Balustré"
JANVIER					
Samedi 11/01	18h00	Concert 1 ^{ère} partie de l'OHVT	Vœux du maire	Les 2 Orchestres	Tonnerre - Gymnase
Jeudi 16/01		Réunion			
Samedi 18/01	15h00	Master class E. Thomas	Percussions latines	Tous publics	Conservatoire
Jeudi 23/01	18h30	Animation	Vœux du Président CCLTB	Atelier MA	Conservatoire
Mercredi 29/01	18h30	Audition des élèves		Musiques actuelles	Ancy-le-franc - Salle polyvalente
Vendredi 31/01	19h00	Animation des professeurs	Nuit des conservatoires		Conservatoire
FEVRIER					
Dimanche 9/02	Toute la journée	Enregistrement		Brass band	Conservatoire
Vendredi 14/02	18h30	Audition	Manga / Japon / Ghibli	Flûtes et Piano	Conservatoire
Mercredi 19/02	18h00	Master class Loman	Composition / MAO	Tous publics	Conservatoire
MARS					
Mardi 25/03	18h30	Audition des élèves		Toutes les classes	
Vendredi 28/03	Toute la journée	Conte musical	Scolaires et tous public	Flûtes et Guitares	
AVRIL					
Dimanche 6/04	10h30 et 15h30	Inauguration de l'orgue de Cruzy-le-Châtel		Trompettes et ens. de cuivres	Cruzy-le-Châtel
Vendredi 11/04	18h30	Rodage examen Fin de Cycle			Conservatoire
Mardi 15/04	18h30	Soirée Jazz		Classes de jazz	
Mercredi 16/04	16h30	Concert		Orchestre junior et ens. de clarinettes	Hôpital
Samedi 19/04	journée	Examen de Fin de Cycle			Avallon

MAI					
Samedi 10/05	matin	Concert	Portes ouvertes	OAE	Collège
Samedi 10/05	17h00	Concert	Restos du cœur	MA + OAE Epineuil	Tonnerre - Pâtis
Vendredi 16/05	18h30	Audition des élèves		Toutes les classes	
Mercredi 21/05	18h15	Rencontre-échange	« Le métier de musicien » animé par G. LAMY	Tous public	Conservatoire
JUN					
Samedi 7/06	Après-midi	Concerts	Rdv aux jardins	Différents ensembles	Divers lieux
Dimanche 8/06	Après-midi	Concerts	Rdv aux jardins	Différents ensembles	Divers lieux
Vendredi 13/06		Animation	Expo photos P. Maraval	Ensemble de clarinettes	Hôtel Dieu
Vendredi 20/06	18h30	Audition classe de flûtes		Flûtes	
Vendredi 20/06		Rassemblement des 4 OAE	Visite des CM2	OAE	Tonnerre - Collège
Samedi 21/06		Concerts	Fête de la musique	Différents ensembles	Tonnerre
Samedi 21/06	journée	Concert	Fête de la musique	OAE	Château de Fontainebleau
Samedi 28/06	11h00	Animation	Inauguration du square A. Sylvestre	Chorales	Tonnerre
Samedi 28/06	14h00	Portes ouvertes, concerts			Conservatoire
SEPTEMBRE 2025					
S 13 et/ou D 14/09		Animation	Figures du tonnerrois	Brass, Musique de chambre	Tonnerre
Samedi 20/09		Concert	Journées du Patrimoine	Brass band	Maulnes - Château

D. LOCAUX

Les activités du Conservatoire sont réparties sur 2 antennes :

Tonnerre :

- Administration :
 - Bureau du directeur
 - Secrétariat
- Technique :
 - Local de ménage
- Pédagogique :
 - 9 salles de cours dont 3 pour la formation musicale
 - Une grande salle de répétition pour les grandes formations et concerts
 - Une salle de danse avec vestiaires et douches.

Ancy- Le-Franc :

- Pédagogique :
 - 2 salles de cours dont 1 pour la formation musicale



CONSERVATOIRE Musique et Danse

Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

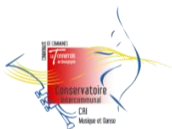
Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le C.R.I

ID : 089-200039642-20250402-42_2025-DE

E. PERSONNEL

Statut	Enseignant	Diplôme	Catégorie FPT	Contrat heures	Admini stratif	Enseignement spécialisé	Enseignem ent Artistique et Culturel	Disciplines enseignées
Titulaire fonction publique	DIRECTION	DEM	B	20	11	7	2	Directeur / Hautbois / Direction d'orchestre / OAE
	SECRETAIRE		C	25	25			Secrétariat / Accueil
	FLUTE	DE		12		10,75	1,25	Flûte traversière / OAE
	GUIRE CLASSIQUE			11		9,75	1,25	Guitare classique / OAE
	TROMBONE/TUBA			11,5		10,5	1	Trombone / Tuba / OAE
CDI	PIANO/CLAVIER	DE		7/3		7/3		Piano / Clavier / Accompagnement
	PIANO			6		6		Piano
	CLARINETTE			20		16,75	3,25	Clarinette / Formation musicale / OAE / MAO / Jardin musical
	DANSE			7,5		7,5	2	Danse Classique / Danse Jazz / OAE
CDD	BATTERIE			8		8		Batterie
	GUIRE ELECTRIQUE			20		18	2	Guitare électrique / OAE / FM MA / MAO / Atelier MA
	GUIRE BASSE			7		7		Basse électrique / Atelier MA
	CHANT MUSIQUES ACTUELLES	DE		6		6		Formation musicale / Chant MA / Chorale
	CHANT LYRIQUE					5,5		Chant / Atelier vocal adultes et ados
	TROMPETTE			8,5		8,5		Trompette / Brass band
	PERCUSSION			10.5		8	2,25	Percussions / OAE
	SAXOPHONE			10		10		Saxophone / Initiation à l'orchestre / Direction d'orchestre
	COR			4		3	1	Cor / OAE
	FORMATION MUSICALE ACTUELLE			4		4		Formation musicale MA / Atelier Jazz
	INITIATION MUSICALE			1		1		Initiation musicale / Crèche
			Total :	202	36	157,25	16	



F. PARTENARIATS

Institutionnels :

- Le Conseil Régional des Affaires Culturelles :
 - Subvention de fonctionnement
- Conseil Départemental de l'Yonne :
 - Subvention de fonctionnement
 - Schéma Départemental des Enseignements Artistiques.
- Éducation Nationale :
 - Orchestres à l'école (2 primaires et 2 collèges)
 - Présentations d'instruments dans les écoles
 - Spectacle pour les scolaires

Non Institutionnels :

- Projets communs (Stages, manifestations diverses, prêt de matériel...) :
 - Association des Amis et Parents d'élèves du Conservatoire (A.P.E.C.)
 - Association pour la Promotion de la Musique en Tonnerrois (A.P.M.T.)
 - Tonnerre-Culture (Ciné-club)
 - Fédération Musicale de l'Yonne (F.M.Y.)
 - Conservatoire d'Avallon (C.R.C.)
 - Conservatoire d'Auxerre (C.R.D.)
 - CRÉASUP Digital (école supérieure du numérique)
 - Lycée Chevalier D'Éon de Tonnerre
- Pôle ressource (Mise à disposition d'élèves, participation des professeurs...)
 - Orchestre d'Harmonie de la Ville de Tonnerre (O.H.V.T)
 - Le Chœur en Tonnerrois
- Convention de mise à disposition de locaux :
 - Orchestre d'Harmonie de la Ville de Tonnerre (O.H.V.T)
 - Le Chœur en Tonnerrois
 - L'Académie de Musique de la Ville de Tonnerre
 - Ville de Tonnerre
- Vie du Conservatoire :
 - A.P.E.C. (Association des Amis et Parents d'élèves du Conservatoire)

G. BILAN

L'analyse de la situation actuelle permet d'évaluer la réalisation des différents axes de développement qui avait été défini dans le précédent projet d'établissement.

Les quatre axes étaient :

- La cité éducative et artistique,
- Revitaliser l'enseignement spécialisé,
- Redéfinir et élargir l'offre pédagogique et artistique,
- Développer le rayonnement du conservatoire sur le territoire.

1. La cité éducative et artistique

C'est adossé à l'actuelle salle polyvalente du collège que le projet d'accueil du futur conservatoire de musique et de danse du Tonnerrois a été imaginé, de manière à mutualiser les espaces existants, pour une exploitation rationnelle et intelligible, adaptée à l'enseignement et aux activités musicales d'aujourd'hui.

Dans son concept, le futur établissement doit notamment permettre :

- De disposer de locaux adaptés aux instruments classiques, aux musiques actuelles amplifiées, à la danse, formation musicale, musique assistée par ordinateur, percussions, différents ensembles du conservatoire.
- De pouvoir proposer des spectacles ou des concerts au sein du conservatoire.

L'étude de faisabilité a permis de déterminer que la localisation du futur établissement rue Abel MINARD, en mitoyenneté du collège, permettait de répondre à un objectif de mutualisation de la manière suivante :

- La restructuration de la salle polyvalente du collège pour lui conserver ses fonctions premières, mais également offrir des fonctions spécifiques au conservatoire et au collège.
- L'utilisation des aménagements extérieurs existants, notamment le stationnement, à des horaires de fonctionnement distincts de ceux du collège.

L'ouverture de la cité éducative et artistique est prévue pour la rentrée scolaire 2025.

2. Revitaliser l'enseignement spécialisé

- Enrichissement des enseignements

À travers leur activité personnelle en tant qu'artistes, interprètes, créateurs, ou théoriciens de l'art, les enseignants contribuent à l'enrichissement des enseignements et à l'inscription du projet pédagogique dans la vie artistique du conservatoire.

L'équipe pédagogique continue à innover dans le soundpainting, l'initiation orchestrale pour les premières et deuxième années.

- Logiciel de gestion administrative

La totalité des tâches, tant administratives que pédagogiques (inscriptions, facturations, éditions de bulletins ...) est désormais gérée par le logiciel Imuse.

Ce logiciel permet :

- D'améliorer le suivi de l'administration.
- De communiquer plus facilement avec les parents.
- D'automatiser des tâches récurrentes.
- De faciliter le suivi pédagogique des élèves (contrôle continu, bulletins...).
- De gérer la facturation.
- De répertorier et classer l'ensemble des partitions.
- Aux professeurs de gérer le suivi des élèves (absences, travail personnel...).

- La mise en place du « livret de l'élève » comprenant

Un rendez-vous individuel organisé avec tous les élèves de 2^{èmes} et 3^{èmes} cycles dans le courant du premier trimestre ayant pour objectifs :

- Une connaissance partagée du projet de l'élève.
- Une communication concrète entre les parents, l'élève et son professeur.
- Un point d'étape annuel qui permet une évaluation et un suivi plus accru.

Ce rendez-vous n'a pas été mis en place à l'heure actuelle.

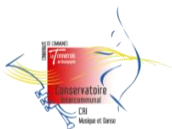
- Le renforcement du 2nd cycle de formation musicale

- Organiser une réflexion afin de repenser le parcours personnalisé, inciter les élèves à continuer dans un parcours diplômant.

3. Redéfinir et élargir l'offre pédagogique et artistique

Il nous faut rendre accessible au plus grand nombre une offre culturelle de qualité conforme à la charte des établissements d'enseignement artistique et schémas d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture.

Le fait d'inciter rapidement l'élève à participer à des pratiques collectives peut permettre d'ancrer sa motivation, car le partage peut être moteur, en raison de son caractère à la fois ludique et stimulant. Il faut noter que les Schémas d'Orientation Pédagogiques, édités par le Ministère de la Culture, insistent tout particulièrement sur la nécessité de donner priorité à la pratique collective et à la transversalité, entre les différentes classes instrumentales, la danse et les arts dramatiques. Si le conservatoire a pour mission la transmission d'un patrimoine (et des savoirs et savoir-faire nécessaires à sa réalisation), il s'agit aussi de rendre possible la création et de développer la



créativité de chacun. Le numérique, la transmission des modes de communication ne doit pas rester étrangers aux pratiques artistiques et pédagogiques proposées par le conservatoire.

Actuellement, les cours concernant la musique assistée par ordinateur (MAO) en est à ces balbutiements, et nous devons développer et enrichir une offre attractive, en travaillant en partenariat avec l'école supérieure du numérique (CREASUP, conception et réalisation de jeux vidéo) installée sur le territoire.

La transversalité et la pluridisciplinarité sont force de projets originaux et très enrichissants pour l'ensemble des élèves du conservatoire. Cela permet de « décroisonner » les classes d'instruments, de faire comprendre aux élèves que le cours de formation musicale et le cours d'instrument forme un tout, d'associer le chœur d'enfants et ados avec les différents orchestres, d'intégrer la danse aux différents projets musicaux. Un conservatoire est avant tout un lieu d'échange, d'expression artistique multiple, tirant sa richesse des spécificités de chacun. Au sein de l'établissement, la stabilité de l'équipe pédagogique et la connaissance mutuelle de ses membres permet des échanges riches et la mise en œuvre de projets intéressants et originaux. C'est pour cela qu'il faut développer davantage cette mixité.

4. Développer le rayonnement du conservatoire sur le territoire

En tant que service public, le conservatoire se doit d'offrir un enseignement de qualité pour les personnes désirant apprendre la musique ou la danse, mais aussi d'être en contact avec l'ensemble de la population, démocratisant ainsi l'accès à la culture pour tous.

Pour cela, des actions transversales avec les services publics et des partenaires locaux avec des structures privées et associatives ont été établis et doivent être reconduits, renforcés et élargis.

Cet état des lieux permet d'établir un bilan sur lequel le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal pourra s'appuyer afin de tracer les objectifs prioritaires pour les cinq années à venir.

Les points forts :

- Le potentiel humain (niveau de compétence artistique et pédagogique).
- L'arrivée dans la future Cité Éducative et Artistique.
- Un contexte et un soutien porteur.
- Une activité artistique développée.
- Une motivation collective.

Les points à améliorer :

- Renforcer la transversalité Formation Musicale/Pratique Collective/Danse.
- Renforcer les classes existantes.
- Répondre aux attentes des élèves.
- Accentuer la médiation autour des publics empêchés.
- Rayonner davantage sur le territoire.

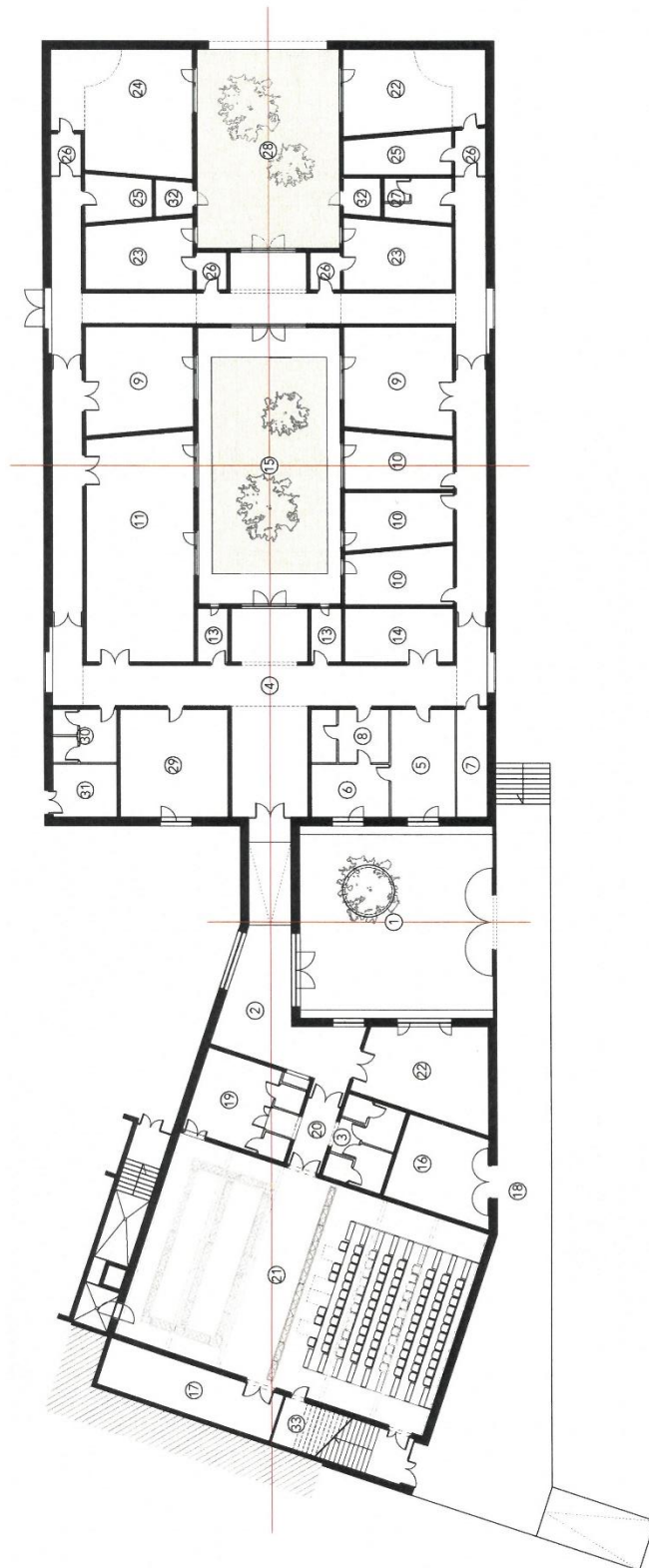
Pour inscrire le Conservatoire dans une perspective de développement, ce bilan permet de prioriser quatre objectifs :

- a) La gestion de la cité éducative et artistique
- b) Redynamiser et élargir l'offre de l'enseignement spécialisé
- c) Accroître l'offre pédagogique et artistique
- d) Amplifier le rayonnement du conservatoire sur le territoire

Définition des objectifs prioritaires

A. LA GESTION DE LA CITE EDUCATIVE ET ARTISTIQUE

- La volonté politique de développer la culture sur le territoire est forte, ce qui conduit la Communauté de Commune à faire le choix d'investir dans un outil à la hauteur de ses ambitions.
- La mutualisation de la salle polyvalente entre le collège, le conservatoire et les différentes associations, implique la mise en place d'un agenda partagé. Celui-ci sera établi en accord avec le collège.
- L'accueil du public, la mise à disposition des lumières, de la sonorisation, l'installation, le rangement de la salle, la gestion du matériel, etc, font parties des tâches réservées à un technicien du son/régisseur, qui soit un gestionnaire polyvalent. Nous allons ouvrir un poste dans ce domaine pour la rentrée 2025.



PÔLE ACCUEIL	PÔLE ADMINISTRATIF	PÔLE FORMATION MUSICALE ET INSTRUMENTALE	SALLE DE RÉPÉTITION	PÔLE MUSIQUES ACTUELLES / MAO / PERCUSSIONS	LOCAUX DU PERSONNEL
1 COURS D'ENTRÉE	5 DIRECTION	9 FORMATION MUSICALE	16 DÉPÔT MATÉRIEL	22 SALLE M.A.O	29 SALLE DES PROFESSEURS / OFFICE
2 HALL D'ENTRÉE	6 SECRÉTARIAT / COMPTABILITÉ	10 FORMATION INSTRUMENTALE	17 DÉPÔT MOBILIER	23 MUSIQUES ACTUELLES	30 SANITAIRES PROF. / ADMIN.
3 SANITAIRES PUBLIQUES	7 ARCHIVES	11 FORMATION INSTRUMENTALE GRANDE CAPACITÉ	18 QUAI DE DÉCHARGEMENT	24 SALLE PERCUSSIONS	
4 ESPACE DÉTENTE / ATTENTE	8 TGBT / VDI / REPROGRAPHIE	12 SALLE PIANO	19 LOGE / ENTRETIEN / SANITAIRES	25 LOCAL MATÉRIEL	
		13 BOX DE TRAVAIL	20 SAS ACCÈS SALLE RÉPÉTITION	26 SAS ACOUSTIQUE	31 CHAUFFERIE
		14 DÉPÔT MATÉRIEL	21 SALLE RÉPÉTITION	27 SANITAIRES PMR	32 LOCAL TECHNIQUE CTA.
		15 PATIO FORMATION MUSICALE ET INSTRUMENTALE		28 PATIO MUSIQUES ACTUELLES	33 LOCAL TECHNIQUE

Mai 2020
échelle 1:250"

APD - PLAN

BQ+A - Quirot / Lenoble architectes associés
Cité éducative et culturelle - TONNERRE (89)

B. REDYNAMISER ET ELARGIR L'OFFRE DE L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE

- Un suivi de l'élève à travers un rendez-vous entre celui-ci, les parents et le professeur, permettra d'avoir une connaissance du projet de l'élève et donc de lui proposer un parcours qui correspond à ses objectifs.
- Concernant la diffusion, un support écrit ayant pour but de mieux communiquer sur le rôle et le fonctionnement du conservatoire va être réalisée et doit aboutir cette année à une plaquette explicative qui sera donné à toutes les familles inscrites.
- Afin d'équilibrer les orchestres et différentes formations, il est essentiel d'avoir un réservoir suffisant, et donc nous devons consolider les différentes classes.
- Les musiques actuelles ont un besoin spécifique par rapport aux musiciens « classiques » en ce qui concerne la Formation Musicale. C'est pour cela que nous avons entrepris cette année de créer des cours de Formation Musicale pour les Musiques Actuelles que nous allons développer à la prochaine rentrée.
- Inexistante dans le cursus diplômant actuel, la formation musicale doit faire partie intégrante de la formation du danseur et doit être enseignée dès le 1^{er} cycle.

Dans un premier temps et pour une mise en place progressive, 2 heures permettent d'assurer l'enseignement de la formation musicale à tout le cycle 1 et cycle 2, ces heures seront intégrées dans les plannings de FM traditionnelle. Pour le cours d'anatomie, 2 cours de 30 minutes rassemblant tous les élèves.

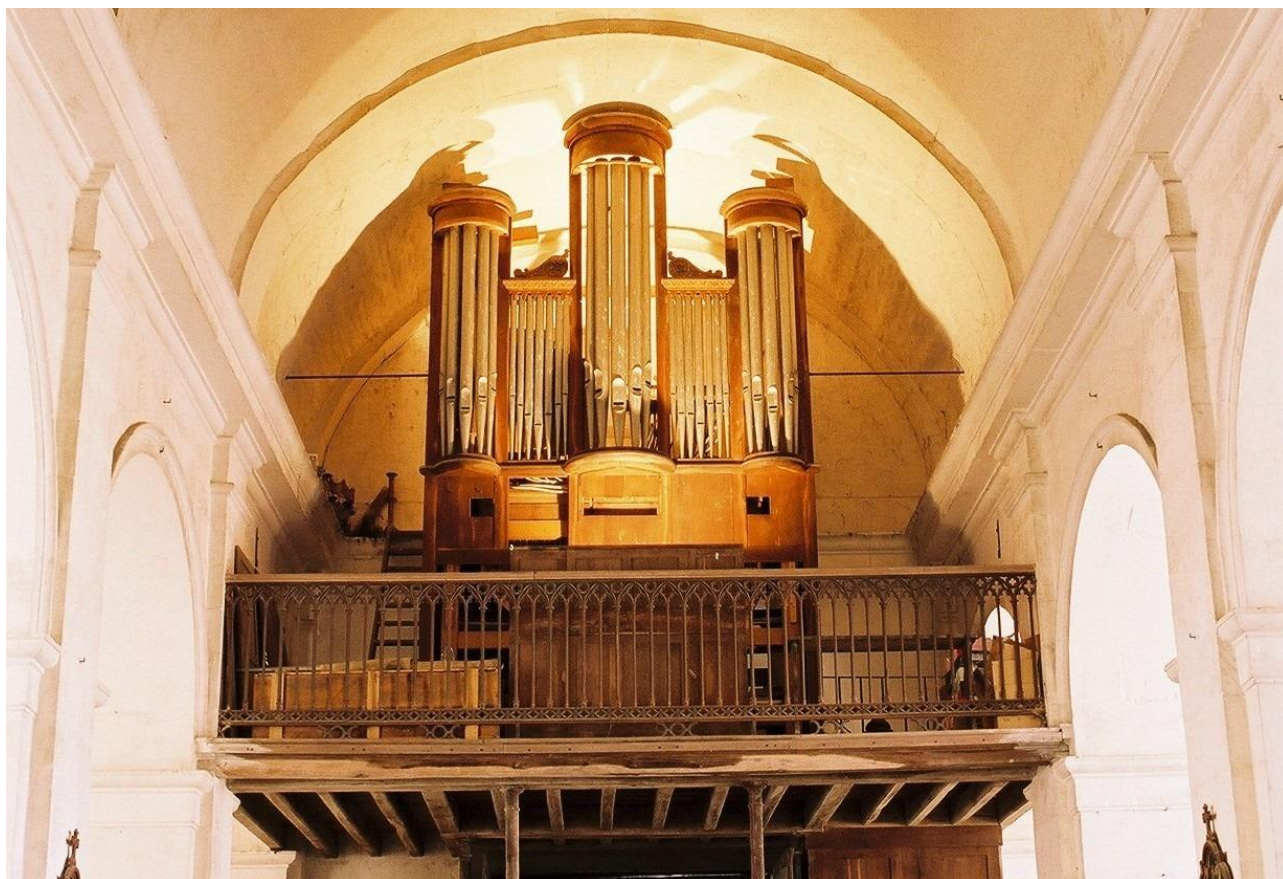
CURSUS DANSE

Cours	Danse	FMD	Anatomie	
Eveil 1-2	45 mn	non	non	hors cursus
Initiation 1 ET 2	45 mn	non	non	hors cursus
Adultes	1h30	non	non	hors cursus
CLASSIQUE				
Cycle 1-1e et 2e années	1h15	30mn	30mn	cursus
Cycle - 3e et 4e années	1h30	30mn	30mn	cursus
Cycle 2 -1e et 2e années	1h30x2	1h	1h	cursus
Cycle 2-3e et 4e années	1h30x2	1h	1h	cursus
Cycle 3-1e et 2e années	1h30x2	1h	1h	cursus
Cycle 3-3e et 4e années	1h30x2	1h	1h	cursus
JAZZ				
Cycle 1-1e et 2e années	1h15	30mn	30mn	cursus
Cycle 1 - 3e et 4e années	1h30	30mn	30mn	cursus
Cycle 2 -1e et 2e années	1h30x2	1h	1h	cursus
Cycle 2-3e et 4e années	1h30x2	1h	1h	cursus
Cycle 3-1e et 2e années	1h30x2	1h	1h	cursus
Cycle 3-3e et 4e années	1h30x2	1h	1h	cursus

Rentrée 2025/2026

Danse	FMD	Anatomie
Pas de changement		
mêmes horaires	1h inclut 1 élève de Cycle 2	30mn
mêmes horaires	1h inclut 1 élève de Cycle 2	30mn

- La restauration de l'orgue de l'Eglise Saint-Barthélémy de Cruzy-le-Châtel (commune située sur le territoire), instrument construit par Paul Chazelle en 1862 ainsi que la rénovation en cours de celui de l'église Saint-Pierre de Tonnerre, ouvre une porte à la création d'une classe pour la rentrée 2025.



Orgue de l'Eglise Saint-Barthélemy de Cruzy-le-Châtel

C. ACCROITRE L'OFFRE PEDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

- Renforcer le lien entre les différentes associations et permettre la réalisation de projets communs : Chœur du Tonnerrois, Orchestre d'Harmonie de la Ville de Tonnerre, mais aussi d'ensembles hors du territoire (projet résidence Obsidienne en 2026).
- Organiser des échanges, des rencontres avec des ensembles et des orchestres du département. Développer les compétences des élèves et du public via les master classes (percussions latines et création de chansons, janvier et février 2025).
- Inciter les élèves à découvrir les programmations artistiques du territoire ainsi que celles extérieures (Auxerre, Troyes, Dijon) et faciliter ainsi l'ouverture et le développement culturel des enfants. Organisé généralement par l'APEC.

D. AMPLIFIER LE RAYONNEMENT DU CONSERVATOIRE SUR LE TERRITOIRE

- La juxtaposition des deux bâtiments que sont la cité et le collège, la collaboration entre les deux institutions, une demande des adolescents de pratiquer davantage de musique nous incitent à la création d'une classe à horaires aménagés musique (CHAM).

Les classes à horaires aménagés musique (CHAM) offrent à des élèves motivés par les activités musicales (instrumentales ou vocales) la possibilité de recevoir, en complémentarité avec leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine de la musique dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

Cette formation spécifique vise à développer des capacités musicales affirmées conformément au schéma d'orientation pédagogique du ministère de la culture.

A l'issue de la classe de troisième, les élèves des classes à horaires aménagés musicales auront accès à toutes les filières de l'enseignement général, technologique et professionnel. Le temps de travail hebdomadaire au collège est organisé de façon à laisser des plages disponibles pour l'enseignement musical. Les professeurs du collège et du conservatoire se concertent afin de coordonner leurs enseignements.

Les contenus concernent obligatoirement les domaines suivants :

- Education musicale
- Formation instrumentale
- Pratique collective vocale et instrumentale

Tout au long du cursus scolaire, les élèves participent aux activités musicales du collège :

- Cours de musique
- Ensemble instrumental et chorale

Deux demi-journées par semaine, les élèves quittent le collège pour suivre, au conservatoire, les cours de :

- Formation musicale : 1h30
- Formation instrumentale : 30 à 45 minutes suivant le niveau
- Orchestre : 1h30

La participation aux auditions, spectacles, animations, évaluations et répétitions est obligatoire tout au long de l'année.

Les élèves intègrent les classes CHAM dès la 6^{ème}, mais aussi en cours de cycle secondaire (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}), en fonction du niveau instrumental et de la motivation, après étude du dossier du candidat.

- D'autre part, les deux orchestres à l'école du collège seraient redistribués sur d'autres établissements du territoire.
- Notre volonté de sensibiliser la musique et la danse à un public élargi, nous emmènent à faire découvrir notre art aux enfants de la crèche, à l'EHPAD, l'hôpital.

- Nous nous devons également de renforcer le chant choral en primaire, de poursuivre les quatre orchestres à l'école pour les élèves de l'école élémentaire, de créer un partenariat avec le lycée, avec l'EPMS (établissement public médico-social), sans oublier le cinéma, la médiathèque, l'office du tourisme et les différentes institutions (concert en collaboration avec les « Restos du cœur », mai 2025).
- La création d'une saison musicale est plus qu'évidente à l'arrivée dans la Cité Éducative et Artistique.
- Il s'agit également de mettre en valeur notre patrimoine architectural avec entre autres des concerts au château de Maulnes prévus dès cette année (inauguration des jardins, journées du patrimoine), voir d'autres collaborations : châteaux de Tanlay, Ancy-le-Franc, cité médiévale de Noyers, hôtel-Dieu de Tonnerre.

Evaluation du projet :

Disciplines		Nombre d'heures hebdomadaires	Nombre d'heures hebdomadaires
		2025-2026	2026-2027
Technicien du son/Régisseur		5	5
Cours de danse	Actuellement : 7,5	11,5	14,5
Formation Musicale Danse		2	3
Anatomie		1	2
Classe d'orgue et/ou violon et/ou violoncelle et/ou accordéon et/ ou autre		10h	10h
Formation Musicale CHAM			1,5
Formation Instrumentale CHAM	Intégrés dans les emplois du temps des professeurs (sauf cas de forte demande)		
Orchestre CHAM			1,5

TOTAL	29,5	37,5
-------	------	------

Conclusion

Nous avançons résolument vers le « Conservatoire de demain » en intégrant la Nouvelle Cité Éducative et Artistique. Cela nous permettra de démocratiser la culture, de former des amateurs passionnés et ouverts sur le territoire, de tisser des liens entre les arts et de promouvoir une expression artistique professionnelle en parfaite harmonie avec notre mission d'enseignement. En agissant ainsi, nous jouerons un rôle clé dans la mise en place d'un projet de territoire ambitieux, en tant que pôle ressource incontournable et grâce à notre rayonnement.